

Millésime : 2020 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT DE LA  
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS



SEANCE DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020\_09\_31**

Intitulé : **SOUTIEN A L'ECONOMIE DE PROXIMITE - APPEL A PROJET DRACCARE**

*Développement économique - - Développement économique*

\*

L'an deux mille vingt , le huit septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin, rue de l'Etang à Yvetot sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 02 septembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 02 septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46      Présents : 42      Représentés : 3

**Présents :**

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Stephanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Regine HAUZAY, Monsieur Remy PATIN, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Madame Catherine DUSCHESNE, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Madame Yvette DUBOC, Madame Marie Claude

HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Madame Dominique TALADUN

**Absents :**

Monsieur Laurent BENARD

**Absents représentés :**

Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Lorena TUNA, Monsieur Thierry SOUDAIS donne pouvoir à Madame Charlotte MASSET

**Administration:**

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Gabriel DEVAUX, Monsieur Romain LEFEBVRE, M. Mick LEROY

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

\*

*Monsieur Didier TERRIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :*

Un appel à projet a été lancé le 5 mai 2020 par la Préfecture de Normandie : DRACCARE - Développement Régional d'Actions Collectives pour l'Appui et le Renouvellement de l'Economie.

L'objectif de ce dispositif étant le soutien à la reprise Economique suite à la crise du COVID en soutenant des actions collectives et innovantes sur 2 volets : Economie de Proximité et Industrie et accompagner les entreprises à relever les enjeux liés à l'entrée dans une économie d'innovation et de compétences.

Le montant maximum de l'aide est de 80% des dépenses éligibles.

Le budget alloué à l'appel à projet Régional était de 1,8millions d'euros, financé par le FNADT (Fonds national d'Aménagement et de Développement du Territoire). Les dossiers étaient instruits au fil de l'eau, un comité de sélection s'est réuni tous les 15 jours jusqu'à épuisement de l'enveloppe (4 juillet).

La communauté de communes Yvetot Normandie s'est donc mobilisée pour présenter un dossier le plus rapidement possible afin d'obtenir un financement sur des actions de soutien au commerce très attendues par les acteurs économiques du territoire.

La qualité du projet présenté a permis à notre dossier d'être retenu avec une enveloppe de subvention de 100 000 €.

Les actions retenues et inscrites dans la convention de subvention sont les suivantes :

Millésime : 2020 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

Dépenses	Montant HT	Recettes	
<b>Volet Economie de Proximité</b>		Etat – FNADT	100 000€
1) Création d'un poste de Manager de Territoire sur 18 mois	98 000€	Autofinancement CCYN	25 061€
2 )Mise en place d'un Observatoire Economique (1 année)	5 100€		
3) Prise en charge d'une Market Place (1 année)	11 400€		
4) Mise en place du label Eco-défis sur notre territoire (1 année)	3 561€		
5) Organisation d'un Evènement de promotion des savoir-faire et de la diversité des activités commerciales et artisanales du territoire	7 000€		
<b>TOTAL</b>	<b>125 061€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>125 061€</b>

La mise en place de ces actions implique la modification de la charte stratégique. La charte stratégique prévoit aujourd’hui la répartition suivante :

- relève d’Yvetot Normandie :
  - L’observation des dynamiques commerciales
  - L’élaboration de chartes ou schémas de développement commercial
  - L’intégration de la stratégie locale d’aménagement commercial au PLUi et RLPI
  - La mise en place et financement de l’aide à l’immobilier d’entreprise ouvert aux activités commerciales
  - La participation aux opérations FISAC collectives portées par les communes de son territoire (fin de l’opération en cours).
  - Participer aux CDAC
  - Pour la dérogation à la fermeture des commerces le dimanche, donner un avis sur le repos dominical pour l’ouverture des commerces le dimanche au-delà de 5 dimanches/an dans la limite de 12 dimanches/an
- relève du partenariat avec les communes :
  - la gestion des implantations commerciales :
    - Prospection d’enseignes commerciales
    - Gérer, coordonner les implantations commerciales
    - Gestion des friches commerciales (taxe, recherche de promoteur...)
- relève de la commune :
  - Droit de préemption commercial
  - Mise en place et suivi des dossiers relatifs à l’accessibilité, notamment auprès des commerces et prestataires de service (instruction CCRY)
  - Gestion des marchés
  - FISAC
  - Aide/soutien aux associations de commerçants, organisation d’animations/manifestations

Il est proposé de modifier la charte stratégique afin d'intégrer dans la partie relevant du partenariat avec les communes « l'aide/soutien aux associations de commerçants, organisation d'animations/manifestations » (auparavant relevant de la commune) et d'ajouter dans la partie relevant d'Yvetot Normandie le recrutement d'un manager de territoire.

\* \*

**Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé**

vu le Code général des collectivités territoriales,  
 vu l'avis favorable de la commission du 16 juin 2020,  
 vu la charte stratégique,  
 considérant le rapport présenté,  
 considérant que le projet  
 A reçu un avis favorable en Bureau du 01/09/2020

Article 1<sup>er</sup> – d'autoriser le président à lancer le programme d'action inscrit dans la convention ci-jointe et de signer les conventions nécessaires à son application et tout document s'y rapportant.

Article 2 – De modifier la charte stratégique de la CCYN tel que proposé dans l'exposé.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.**

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour extrait conforme,  
 Monsieur le Président, Gérard CHARASSIER

